

CONSEIL D'ÉCOLE DU 12/10/2016

Présents :

- **Direction de l'établissement** : M. Raynal, M. Hervouët, M. Cheylan
- **Enseignants** : Mme Wasson, M. Ghariani (départ à 16h30), Mme Sans, Mme Mazi, M. Forêt, Mme Michalak, M. Chauveau, M. Mangot, M. Maurugeon, M. Moussou, Mme Diaz (départ à 16h30), Mme Lopez, Mme Robert.
- **Parents d'élèves** : Aranda Céline, Chirat Sandra, de Courtois Amandine, Guillo Lohan Sarah, Hugé Hélène Hunaut Delphine, Jaouen Catherine, Keene Charles-André, Pasterska Dominika, Poupard Soizic, Roussel Renata, Turbide Valérie, Werner Marcin

Excusés :

- M. Wolf (IEN), Mme Potocki, M. Ranger

Ordre du jour

- Installation et attributions du Conseil d'école
- Modifications éventuelles et adoption du règlement intérieur
- Examen de 5 points de situation depuis la rentrée (mouvement des personnels, des élèves, effectifs, activités extra-scolaires, travaux)
- Informations et avis sur les projets
- La coopérative
- Questions diverses

Installation et attributions du conseil d'école

Le conseil d'école est une instance de pilotage des établissements. Le cadrage des conseils d'école dans les établissements de l'AEFE est donné par une circulaire éditée par l'agence : Circulaire 2261 du 23 septembre 2014: Organisation et fonctionnement des instances des établissements d'enseignement français à l'étranger relevant de l'AEFE.

Installation du conseil d'école

- Siègent avec droit de vote aux conseils d'école de plus de 15 classes :

Le directeur de l'école
15 enseignants titulaires de classe
15 parents élus

- Siègent avec voix consultative aux conseils d'école de plus de 15 classes :

Le chef d'établissement
Le directeur administratif et financier
L'inspecteur de l'éducation nationale en résidence

- Elections du 07 /10/ 2016
Une seule liste déposée: Liste de Mme de Courtois
21 candidats inscrits sur la liste pour 15 sièges. (19 en 2015-2016)
597 électeurs inscrits (601 en 2015-2016)
157 votants (175 en 2015-2016)
143 suffrages exprimés (166 en 2015-2016)
26.3% de participation (27.6% en 2015-2016, 30.9% en 2014/2015)
Les 15 sièges sont attribués à la liste présentée par Mme de Courtois avec
100% des suffrages exprimés.

Attributions du conseil d'école

- Adopte le règlement intérieur de l'école sur proposition du directeur,

Est consulté pour avis sur:

- Les structures pédagogiques;
- L'organisation du temps et du calendrier scolaire;
- Le projet d'établissement dans sa partie premier degré sur proposition du conseil des maîtres;
- Les actions particulières permettant d'assurer une meilleure utilisation des moyens alloués à l'école et une bonne adaptation à son environnement;
- Les conditions de scolarisation des élèves handicapés en prenant en compte les contraintes locales
- Les projets et l'organisation des classes de découvertes;
- Les questions relatives à l'hygiène, à la santé et la sécurité des élèves dans le cadre scolaire et périscolaire
- Les principes de choix de matériels et outils pédagogiques
- Les questions relatives à l'accueil, à l'information des parents d'élèves et les modalités générales de leur participation à la vie scolaire.

Le conseil d'école se réunit en séance ordinaire au moins trois fois par an sur un ordre du jour précis.

Il peut également être réuni en séance extraordinaire à la demande du directeur ou de la moitié de ses membres ayant voix délibérative.

Les dates retenues pour les prochaines réunions du conseil d'école sont les 29/03/2017 et 14/06/2017

Modification et adoption du règlement intérieur

Le règlement de l'école est adopté à l'unanimité.

Une ligne sera ajoutée concernant les paniers repas dont l'état de conservation ne peut être la responsabilité de l'école.

Examen de 5 points de situation depuis la rentrée

Mouvement des personnels:

- N'enseignent plus à l'école: M. BOINEAU, Mme BOUILLET.
- Sont nouvellement nommée: Mme MAZI en CE1A, Mme LOPEZ en CM2C.
- M. Strzelecki remplace Mme Jakubiak en congé maternité

Mouvements des élèves

| | | TPS | PS | MS | GS | Maternelle | CP | CE1 | CE2 | CM1 | CM2 | Elémentaire | Ecole |
|----------|---------------------------|-----|------|------|------|------------|------|-----|------|------|------|-------------|-------|
| 7/4/2016 | Effectif 2015-2016 | 7 | 34 | 30 | 53 | 124 | 64 | 58 | 56 | 64 | 56 | 298 | 422 |
| | Réinscriptions | 0 | 7 | 29 | 27 | 63 | 50 | 59 | 53 | 47 | 55 | 264 | 327 |
| | Inscriptions | 3 | 12 | 10 | 10 | 35 | 15 | 9 | 16 | 8 | 12 | 60 | 95 |
| | Total | 3 | 19 | 39 | 37 | 98 | 65 | 68 | 69 | 55 | 67 | 324 | 422 |
| 9/2/2016 | Effectif 2016/2017 | 3 | 18 | 40 | 38 | 99 | 64 | 68 | 66 | 56 | 69 | 323 | 422 |
| | Variation | | (-1) | (+1) | (+1) | (+1) | (-1) | (=) | (-3) | (+1) | (+2) | (-1) | (=) |

On observe que le delta entre les prévisions de juin et l'effectif constaté à la rentrée est nul.

A noter une forte baisse d'effectif en maternelle et une hausse d'autant en élémentaire.

Effectifs

422 élèves à la rentrée

| Répartition des élèves par nationalité | | | | | |
|--|----------|----------|-----------------|-------|---------|
| Nationalité | Français | Polonais | Franco-Polonais | UE | Hors UE |
| 2014/2015 | 33% | 31% | 22% | 6% | 8% |
| 2015/2016 | 31% | 31,80% | 22,30% | 5,70% | 9,20% |
| 2016/2017 | 30,80% | 30,90% | 21,90% | 7,40% | 9% |

La seule tendance notable est une légère baisse du nombre d'élèves français.

- 18 classes ont été créées : (effectif moyen global 23.4 élèves par classe)
- 4 classes en maternelle (effectif moyen 24.75 élèves par classe)
- 14 classes en primaire (effectif moyen 23.1 élèves par classe)

Les activités extra-scolaires

Récapitulatif

| | 2014-2015 | Evolution | 2015-2016 | Evolution | 2016-2017 |
|---|-----------|-------------|-----------|------------|-----------|
| Nombre de places disponibles | 1547 | - 94 places | 1453 | -75 places | 1378 |
| Ratio de place par élève | 3.5 | - 0.1 pt | 3.4 | -0.1 pt | 3.3 |
| Nombre de places utilisées | 1149 | + 38 | 1187 | 0 | 1187 |
| Ratio places utilisées / places disponibles | 0.7 | + 0.1 pt | 0.8 | +0.1pt | 0.9 |
| Ratio de place utilisée par élève | 2.6 | + 0.2 pt | 2.8 | 0 | 2.8 |

Analyse

On note que comparativement à l'année 2015-2016, moins de places sont proposées pour autant de places utilisées. Même si les chiffres sont négligeables, nous sommes dans l'optimisation des moyens.

Certaines activités ne sont plus conduites:

- Découvrir la Pologne
- Anglais avec le British Council

De nouvelles activités ont été créées :

- Ateliers philo
- Atelier chant
- Rugby

Certaines activités sont conduites par des prestataires autres que le LfV:

- Better English
- Espagnol
- Chinois

Travaux

- Désinfection, changement des éléments cassés et mise en peinture des toilettes des maternelles
- Mise en peinture du couloir "administratif"
- Rafraichissement de la salle 131
- Achat et installation de mobilier complet d'une classe

- Achat et installation de chaises neuves d'une autre classe
- Achat et installation de mobilier divers (bureau, armoires, étagères...)
- Achat de 50 tablettes numériques
- Réfection complète de la cour de récréation

Sécurité

L'exercice d'évacuation sera conduit le 19 octobre à l'école.

Les points de rassemblement restent les mêmes.

A notre qu'un plan d'évacuation totale de l'école est en réflexion.

Information et avis sur les projets

TPS/PS/MS : Activités rythmiques, projet jardinage, Activités artistique autour du corps Humain.

GS : Projet EDD

CP : Projet EDD, espace et mathématiques, 100ème jour d'école

CE1 : Projet Ecole et Cinéma, correspondance avec une classe de CE1 en France, Théâtre, le printemps des poètes en mars (4 au 19 mars 2017)

CE2 : Projet de chant Choral, Projet autour de la sculpture, classe transplantée

CM1 : Projet Pantomime, Visio conférence avec le château de Versailles, visite de l'exposition invisible, Les paysages en peinture à travers quelques courants artistiques, Classe transplantée

CM2 : Blogs de classe, journal scolaire, Participation au défi maths, projet danse, liaison CM2/6ème (Rencontre de début d'année, calculatrice, rallye maths, rallye lecture, course contre la faim, journée d'élève en 6ème...)

Les classes transplantées

En préambule, M. Hervouët annonce que la construction des projets de classes transplantées et plus largement de voyages scolaires s'inscrit dans un cadre administratif et financier:

Le contrat signé avec les familles présentera l'échéancier de paiement. La dernière mensualité sera antérieure au départ des élèves.

- **Classes de CP**

En réflexion

- **Classes de CE1**

En réflexion

- **Classes de CE2**

Classe verte à Serwy, près de la frontière lituanienne

Trajet en bus

Durée: 6 jours, du 4 au 9 juin

Approximativement 70 élèves

Type d'activité: sport et nature

Prix par enfant: 900 pln

- **Classes de CM1**

Classe verte à Tarda, près d'Ostroda dans le nord de la Pologne

Trajet en bus

Durée: 5 jours, du 05/06 au 09/06/2017

Une soixantaine d'élèves

Type d'activités: nature et découverte du milieu extérieur

Prix par enfant: 850 pln

- **Classes de CM2**

Classe verte à Tarda, près d'Ostroda dans le nord de la Pologne

Trajet en bus

Durée: 5 jours, du 05/06 au 09/06/2017

Une soixantaine d'élèves

Type d'activités: sports nautiques

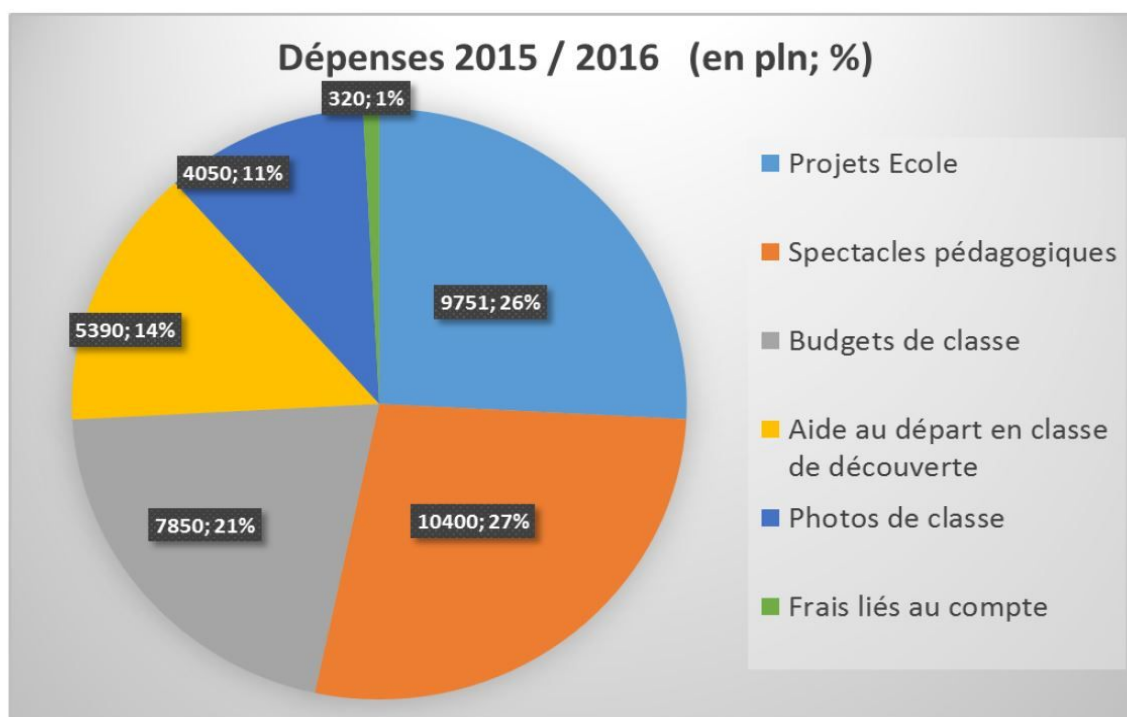
Prix par enfant: 850 pln

La coopérative

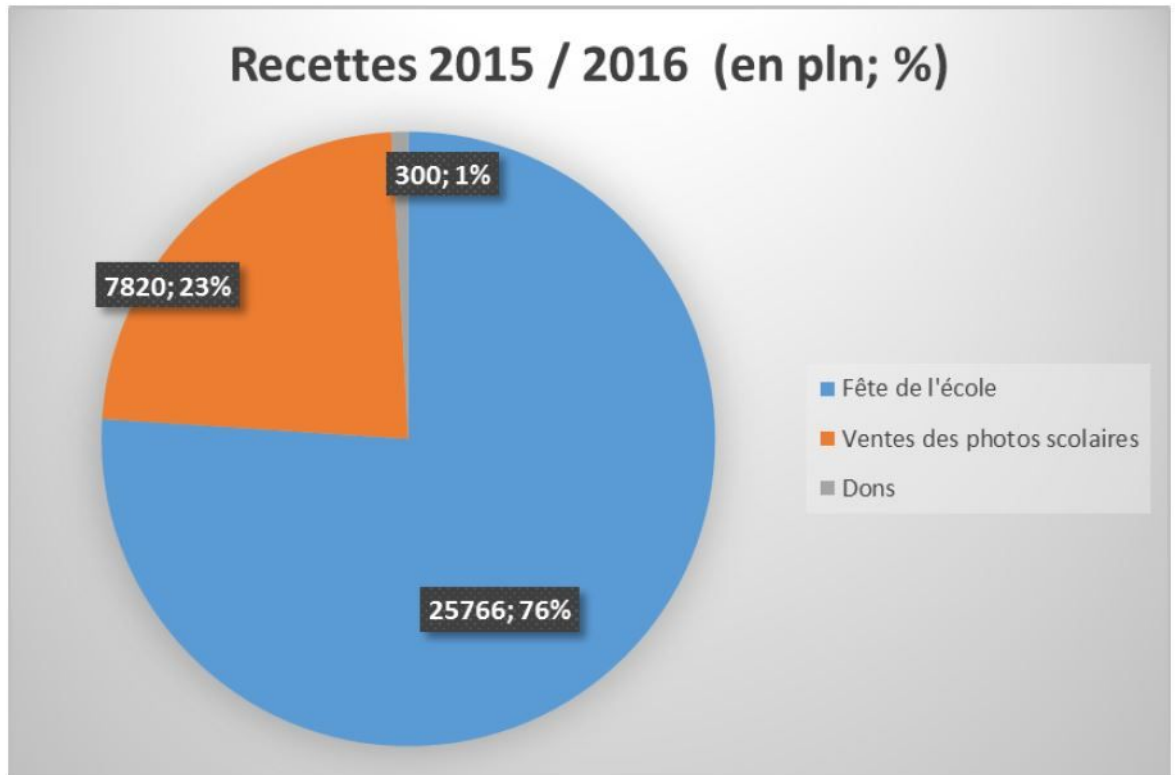
La coopérative scolaire du LFV est une association de loi 1901, enregistrée en préfecture de Paris.

Un état des recettes et des dépenses sous forme de graphiques est présenté au conseil d'école et commenté par M. Forêt et M. Maurugeon, respectivement Président et Trésorier de la coopérative scolaire.

LES DEPENSES 2015-2016



LES RECETTES 2015-2016



Questions diverses

- **La suppression des évaluations écrites et l'interdiction de mentionner par écrit les difficultés des élèves.**
- Il y a eu visiblement une confusion. Effectivement le système d'évaluation change <http://eduscol.education.fr/cid65721/les-classes-sans-note.html>. Les évaluations "chiffrées" sont peu à peu abandonnées. Cependant, les évaluations écrites restent en place.

L'idée est de:

- o Passer d'une évaluation sélective à une évaluation positive en abandonnant les notes.
- o Faire de l'évaluation un outil de progrès.
- o Supprimer le stress lié à l'évaluation et les atteintes à l'estime de soi.
- o Pour les plus fragiles supprimer le risque de démotivation voire de décrochage.
- o Aller vers une évaluation qui permet de mieux apprendre et de mieux se construire sur le plan personnel.

Il n'est pas question d'interdire de souligner les difficultés des élèves mais simplement de mettre l'accent sur ses réussites. Les difficultés sont identifiées par l'enseignant et traduites en compétences à travailler sur les prochaines périodes.

- **Le cahier de vie dans les classes de maternelles : support papier**

remplacé par support électronique

- Le numérique est un axe fort de l'AEFE, rappelé dans le plan d'orientation stratégique 2014-2017. Sous les conseils de l'IEN, la mise en place d'outils numérique en maternelle est engagée.

Les objectifs du cahier de vie sont les suivants:

- o Développer un contexte de communication dont l'enfant est le centre.
- o Favoriser l'accueil de l'enfant et entretenir des liens avec sa famille.
- o Rendre compte des différentes activités menées en classe.
- o Rendre compte des apprentissages de l'enfant.
- o Sensibiliser les élèves au rôle de mémoire de l'écrit

Ainsi, le cahier de vie de l'élève peut prendre une forme numérique.

Cependant, les cahiers d'activités seront toujours remis aux familles.

- **La sécurité à l'école (ex : sorties des classes par intervalles, badges...)**
- La sécurité à l'école est une problématique de chaque instant. Ainsi, l'école a été équipée de caméras et le niveau de vigilance des équipes a été relevé. Les parents de maternelle viennent chercher les élèves directement dans les classes avec une autorisation qu'ils signent en début d'année. Pour les élèves d'élémentaire, ils sont accompagnés au portail et remis aux familles. Le flux que représente les élèves au portail à 14h40 est d'approximativement 200 élèves, 350 le matin. La mise en place de portiques pour badger semble donc inopérante dans le premier degré.

Une réflexion sur le décalage des horaires en fin de journée sera conduite.

- **L'installation d'un abri anti-pluie dans la cour**

- Lors du travail autour de la réfection de la cour, des préaux avaient été envisagés. Dans l'avancée de la conception, il s'est avéré que la mise en place de ce type de structures nécessitait le dépôt d'une demande de permis de construire dont le délai d'obtention ne nous permettrait pas d'effectuer les travaux de réfection de la cour dans les temps. Cette idée a donc été abandonnée l'année dernière.

Cependant, la réflexion sur le matériel que nous pourrions envisager sera conduite et présentée au CA.

- **L'orientation que l'on souhaite donner à l'école : l'école est-elle en train de devenir une école internationale, voire une école de langue, ou l'école est-elle bien une école française?**

Le Lycée français de Varsovie est un établissement conventionné avec l'AEFE et à ce titre met en place l'ensemble des programmes de l'Education Nationale française. L'AEFE permet d'ajouter aux enseignements obligatoires de 24h jusqu'à 2 heures d'enseignement de la langue du pays d'accueil.

Ainsi, le LFV est résolument une école française. Cependant, de par la provenance des élèves, le caractère international de notre établissement est réel.

Il est rappelé le profil des élèves accueillis dans le réseau des établissements français à l'étranger:

494 établissements, implantés dans 136 pays,
accueillant 336 000 élèves dont: 124.000 français, 171.000 nationaux et
40.000 étrangers tiers
195.000 dans le 1er degré, 141.000 dans le second degré

- **L'intégration linguistique des primo-arrivants (non-francophones).**
- Cette année le nombre d'élèves non ou peu francophone se répartit de la façon suivante: 13 élèves primos et 34 élèves nécessitant un soutien.

Les dispositifs mis en place pour le soutien à ces élèves sont les suivants:

- 26 heures d'enseignement du FLE sur le temps scolaire avec des prises en charge hors la classe en groupes de besoin ou en classe pour de l'étayage
- Des cours de FLE en activités extra-scolaire
- La différenciation pédagogique en classe.